Image not found or type unknown

Transcription de mariage en Espagne

Par **Etoile08**, le **10/11/2022** à **09:54**

En avril j'ai fait un interview avec mon époux qui ne s'est pas bien passé car en répondant nous avons fait certaines erreurs,(il est ressortissant espagnol et moi camerounaise)du coup la transcription n'a pas été accepté et nous avons fait recours, jusqu'à présent nous n'avons pas reçu de nouvelles du juge, nous entrons dans le 7eme mois du recours, alors je voudrais savoir le temps que fait un recours pour une transcription de mariage en Espagne, si nous sommes dans le temps ou nous devions nous inquiéter. Merci

Par **youris**, le **10/11/2022** à **17:40**

bonjour,

légavox est un site juridique de droit français, donc non compétent pour répondre à votre question qui concerne le droit espagnol et l'administration, espagnole.

salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés